

PREMIERE LECTURE.

Bill (n° 1) relatif à la prestation des serments d'office.—
(Sir John A. Macdonald.)

DISCOURS DU TRONE.

M. L'ORATEUR: J'ai l'honneur d'informer cette Chambre que, lorsqu'elle s'est rendue, tout à l'heure, auprès de Son Excellence le gouverneur général, dans la salle du sénat, il a plu à Son Excellence d'adresser aux deux Chambres du parlement un discours dont, pour prévenir toute erreur, je me suis procuré une copie qui se lit comme suit :

Honorables messieurs du sénat :

Messieurs de la Chambre des communes :

En adressant la parole au parlement du Canada pour la première fois, dans l'exercice des importantes fonctions qui m'ont été confiées comme représentant de Sa Majesté, je désire vous exprimer, toute la satisfaction avec laquelle j'ai recours à vos conseils et à votre aide.

Je suis bien pénétré de l'honneur qui m'est fait de pouvoir m'associer à vos travaux entrepris pour le bien-être du Canada, et je m'efforcerai sincèrement de coopérer avec vous, de toutes mes forces, dans tout ce qui pourra contribuer à la prospérité de la population du pays, au développement de ses ressources matérielles, au maintien des liens constitutionnels qui unissent ses provinces entre elles.

Il est regrettable que le traité conclu entre Sa Majesté et le Président des Etats-Unis pour le règlement des questions qui ont été soulevées à propos des pêcheries n'ait pas été sanctionné par le sénat des Etats-Unis, en qui repose le pouvoir de ratification, et que votre législation de l'an dernier sur ce sujet se trouve en conséquence, en grande partie, pour ainsi dire lettre morte. Il ne reste plus au Canada qu'à continuer à maintenir ses droits tels que prescrits par la convention de 1818, jusqu'à ce que l'on puisse arriver à quelque nouvel arrangement satisfaisant par un traité entre les deux nations.

Il vous sera de nouveau soumis une mesure à l'effet de modifier l'Acte concernant le cens électoral, afin de simplifier la loi et de réduire les frais de son application.

Il est opportun, dans l'intérêt du commerce, d'assimiler et de modifier sous certains rapports les lois actuellement existantes dans les différentes provinces du Canada au sujet des lettres de change, chèques et billets à ordre ; et il vous sera soumis un bill à cet effet. Il vous sera aussi présenté un bill ayant pour but de rendre uniforme par toute la Confédération la loi relative aux connaissements.

Pendant la vacance, mon gouvernement a soigneusement étudié la question du service des vapeurs océaniques, et il vous sera demandé de voter des subventions pour l'amélioration du service postal transatlantique, et pour l'établissement, de concert avec le gouvernement de Sa Majesté, d'une ligne de steamers rapides entre la Colombie-Britannique et la Chine et le Japon. Vous serez aussi invités à étudier le meilleur moyen de développer notre commerce et d'assurer une communication directe à la vapeur avec l'Australasie, les Antilles et l'Amérique du Sud.

Un bill sera soumis à votre considération pour la prévention de certains délits au sujet des conseils municipaux, et pour faciliter davantage les enquêtes sur ces matières.

Plusieurs mesures vous seront aussi présentées pour améliorer la loi de procédure dans les affaires criminelles. Parmi celles-ci il y aura un bill permettant la mise en liberté, à titre d'épreuve, des personnes convaincues d'une première infraction à la loi, un bill autorisant l'établissement de règlements pour la pratique à suivre dans les causes d'une nature se rapprochant des poursuites criminelles, et un bill à l'effet de rendre l'Acte des procès expéditifs applicable à tout le Canada.

Des bills concernant l'inspection du bois de service et de construction, pour l'amélioration du système postal, et pour accroître l'efficacité de la police à cheval du Nord-Ouest, seront aussi soumis à votre considération.

Les membres de la Commission Royale du Travail ayant terminé leur enquête, j'espère pouvoir bientôt vous soumettre leur rapport ainsi que les importants témoignages qu'ils ont recueillis dans les différentes parties du Canada.

Messieurs de la Chambre des communes :

Les comptes du dernier exercice financier et l'estimation des dépenses du prochain exercice vous seront soumis. Ces estimations ont été préparées en tenant compte de l'économie et de l'efficacité du service public.

Honorables messieurs du sénat :

Messieurs de la Chambre des communes :

Je recommande maintenant ces différents sujets, ainsi que les autres qui pourront vous être présentés, à votre plus sérieuse considération, et j'espère que les résultats de vos délibérations tendront, avec la bénédiction divine, au bien-être et à la prospérité du Canada.

Sir JOHN A. MACDONALD: Je propose que le discours de Son Excellence le gouverneur général soit pris en considération demain.

Motion adoptée.

RAPPORT.

M. L'ORATEUR met devant la Chambre le rapport des bibliothécaires du parlement.

COMITÉS PERMANENTS.

Sir JOHN A. MACDONALD: Je propose,—

Que des comités permanents de cette Chambre pour la présente session soient nommés pour les objets suivants:—1. Privilèges et élections. 2. Lois expirantes. 3. Chemins de fer, canaux et télégraphes. 4. Bills privés. 5. Ordres permanents. 6. Impressions. 7. Comptes publics. 8. Banques et Commerce. 9. Agriculture et Colonisation ; et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers.

Motion adoptée.

Sir JOHN A. MACDONALD: Je propose que la Chambre s'ajourne.

La motion est adoptée, et à 3:45 heures la Chambre s'ajourne.

CHAMBRE DES COMMUNES.

VENDREDI, 1er février 1889.

La séance s'ouvre à trois heures.

PRIERE.

ELECTIONS CONTESTÉES.

M. L'ORATEUR: J'informe la Chambre que j'ai reçu du registraire de la cour Suprême du Canada, une copie certifiée du jugement de la dite cour, dans l'appel de Poirier vs. Fiset, renvoyant le dit appel.

NOUVEAU DÉPUTÉ.

M. L'ORATEUR annonce à la Chambre que le greffier a reçu du greffier de la couronne en chancellerie, le certificat de l'élection de Alphonse A. C. LaRivière comme député de Provencher.

RAPPORTS.

Rapport annuel du ministre des travaux publics pour l'exercice clos le 30 juin 1883.—(Sir Hector Langlois.)

Comptes publics pour l'exercice clos le 30 juin 1888.—(M. Foster.)

Rapport annuel du ministre de la marine pour l'exercice clos le 30 juin 1888.—(M. Tupper.)

Rapport du commissaire de la police fédérale, en vertu des statuts révisés du Canada, chapitre 184, article 5.—(Sir John Thompson.)